



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du mois de novembre 2010 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix Est, tenue le vingt-quatrième jour de novembre deux mille dix (24/11/10) à 19 h, à la salle du conseil de la MRC, sise au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

**Sont présents :**

Monsieur Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
Monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
Monsieur Raynald Godin, représentant de Saint-Aimé-des-Lacs  
Madame Lise Lapointe, mairesse de la Ville de La Malbaie  
Monsieur Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts  
Monsieur Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon

**Est absent :**

Monsieur Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine

---

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Bernard Maltais, préfet et maire de Saint-Aimé-des-Lacs.

Monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, et madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, assistent également à la séance.

**10-11-01**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après une séance de travail d'une durée de deux heures ayant eu lieu le 24 novembre dernier au cours de laquelle il fut question des sujets suivants : administration générale (Aéroport de Charlevoix, réparation du chemin d'accès, rencontre avec monsieur Daniel Bergeron, ROCHE; prévisions budgétaires 2011, suivi; négociations syndicales, suivi; opération annuelle du traversier Saint-Siméon-Rivière-du-Loup, réponse du ministre à la résolution 10-10-22; TNO, demande d'aide financière de la ZEC Lac-au-Sable); sécurité publique (greffe et développement régional; sécurité incendie, lien IP avec CAUCA

fonctionnel; aménagement du territoire (politique de gestion des cours d'eau; plan de développement de la zone agricole; inventaire des bâtiments agricoles; UPA vs Financière agricole du Québec, voir résolution MRC Robert-Cliche; gestion des matières résiduelles; dossiers préfet (dossier santé, suivi); l'ordre du jour est ainsi accepté sur proposition de madame Lise Lapointe, et ce, en prenant soin de laisser le varia ouvert.

**10-11-02**      **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2010.

**10-11-03**      **ACCEPTATION DE DÉLÉGATIONS, NOMINATIONS, ADHÉSIONS, ACHATS, DÉBOURSÉS TRIMESTRIELS, COMPTES À PAYER ET DÉPLACEMENTS POUR LES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE 2010**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, ce qui suit :

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE et TNO**

1. D'accepter les comptes à payer de la MRC (incluant GMR et Aéroport) pour les mois d'octobre et de novembre 2010, portant la cote « *C/P Novembre 2010* »;
2. D'accepter les comptes à payer du TNO pour les mois d'octobre et novembre 2010, portant la cote « *C/P Novembre 2010* »;
3. D'accepter les déplacements de la MRC pour les mois d'octobre et novembre 2010, portant la cote « *D Novembre 2010* »;
4. De payer la cotisation annuelle (*membership*) à Tourisme Charlevoix au coût de 271,66 \$ plus les taxes;
5. D'acheter des billets corporatifs pour la saison 2011 à la Corporation régionale du Mont Grand-Fonds (20 billets à 32,40 \$ du billet);

### **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

6. De procéder à l'achat chez Extincteurs Charlevoix de 3 extincteurs de 15 livres au CO<sup>2</sup> pour les chambres électriques du Lieu d'enfouissement technique au coût de 707,40 \$ plus taxes payés à même le budget de l'entretien du lieu d'enfouissement technique;

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7. D'acquérir et d'installer, pour le système de radiocommunication d'urgence (fréquence commune), une base auxiliaire dans les locaux de la MRC auprès de Communications Charlevoix, pour une somme de 899,99 \$ plus les taxes et l'installation (58 \$ l'heure) dans le budget de la sécurité publique, au poste « fourniture de bureau »;

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

8. De déléguer monsieur Simon Villeneuve, inspecteur régional, à une formation Internet sur les nouveautés du logiciel de gestion des permis PG, au coût de 100 \$;

### **AÉROPORT DE CHARLEVOIX**

9. De déléguer monsieur André Tremblay au « Séminaire sur le givrage au sol des aéronefs », le 30 novembre à Dorval, au coût de 389 \$;

### **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

10. D'entreprendre la réalisation d'une chronique mensuelle dans l'Hebdo Charlevoisien (275 \$/mois en couleurs = 3 300 \$/année ou 225 \$/mois en noir et blanc = 2 700 \$/année, à même le budget du laboratoire rural au poste « transfert de connaissances »);
11. De réaliser une cinquantaine de pochettes de sensibilisation destinées aux employeurs par l'Imprimerie Charlevoix, incluant les dépliants promotionnels de l'Agence des temps (1 085 \$ plus les taxes, à même le budget du laboratoire rural au poste « production de matériel et outil de promotion »);

12. De participer financièrement (avec Sécurité alimentaire Charlevoix et Centre Femmes aux Plurielles) au projet des cuisines collectives pour les familles de travailleurs en publiant une annonce dans l'Hebdo Charlevoisien pour le recrutement de participants pour le *focus group* (100 \$, se traduisant par l'insertion du logo de l'Agence des temps de la MRC), à même le budget du laboratoire rural, au poste « frais de représentation auprès des acteurs du milieu »;
13. De participer financièrement au publiereportage régional du comité en CTVP de Charlevoix au coût de 200 \$, se traduisant par un encart d'un de page avec texte et logo de l'Agence des temps de la MRC, à même le budget du laboratoire rural, au poste « frais de représentation auprès des acteurs du milieu »;

#### **DIVERS**

14. D'acheter une publicité (1/8 de page) dans l'album des finissants de l'école secondaire du Plateau (75 \$).

10-11-04

#### **DESSERTÉ D'UN SERVICE INTERNET HAUTE VITESSE ÉQUITABLE : ACCEPTATION DES CONCLUSIONS DU COMITÉ DE SÉLECTION**

**CONSIDÉRANT** le projet déposé conjointement par les MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est et de la Côte-de-Beaupré dans le cadre du programme Communautés rurales branchées géré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 195-11-10 de la MRC de Charlevoix, qui agit à titre de mandataire pour les MRC partenaires, et à l'intérieure de laquelle est entériné le compte rendu du comité de sélection et est accordé le contrat à Communications Charlevoix pour le territoire de la MRC de Charlevoix (524 123 \$) et à XITTEL Télécommunications pour les territoires des MRC de Charlevoix-Est (660 589 \$) et de la Côte-de-Beaupré (214 245 \$) de l'ouverture et de l'étude des soumissions par le comité de sélection;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'entériner la résolution numéro 195-11-10 de la MRC de Charlevoix et de confirmer la participation de la MRC de Charlevoix-Est au projet de desserte d'un service Internet haute vitesse équitable sur le territoire des MRC de Charlevoix, Charlevoix-Est et de la Côte-de-Beaupré.

c. c. Mme Karine Horvath, directrice générale, MRC de Charlevoix  
M. Jacques Pichette, directeur, MRC de la Côte-de-Beaupré

**10-11-05**      **CONSTRUCTION DU MUR SÉPARATEUR DANS L'AIRE D'ACCUEIL DE LA MRC, OCTROI DU CONTRAT**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, d'octroyer le contrat à Construction François Belley inc. pour la construction du mur séparateur dans l'aire d'accueil de la MRC pour une somme de 4 978 \$ plus taxes.

**10-11-06**      **TRANSPORT ADAPTÉ, CONFIRMATION DES QUOTES-PARTS 2011 ET 2012**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de confirmer au ministère des Transports du Québec le versement des quotes-parts pour le transport adapté pour les années 2011-2012 pour une somme de 20 000 \$ pour 2011 et 20 000 \$ pour 2012.

c. c. M. Guy Néron, directeur général, CLD de la MRC de Charlevoix-Est

**10-11-07**      **OFFRE DE SERVICES À GESTION AÉROTECH INC.**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de demander une soumission à Gestion Aérotech inc. pour la réalisation des devis, des plans et de la surveillance de chantier pour l'installation d'un groupe électrogène au bureau de la MRC de Charlevoix-Est.

**10-11-08**      **SOUPER DE NOËL DES MAIRES, RENONCIATION À UNE SOMME DE 100 \$ PAR ÉLU SUR LA RÉMUNÉRATION DU MOIS DE DÉCEMBRE**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de renoncer à 100 \$ de rémunération des élus de la période couvrant le mois de décembre 2010 pour financer en partie le souper des maires.

c. c. Monsieur Benoît Côté, comptable agréé

**10-11-09**      **SOUPER DE NOËL DES EMPLOYÉS, PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Girard, à tenir un souper de Noël pour les employés de la MRC de Charlevoix-Est conformément aux prévisions budgétaires de 2010.

**10-11-10**      **ASSEMBLÉE DES MRC LES 1<sup>er</sup> ET 2 DÉCEMBRE, À QUÉBEC, DÉLÉGATION DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de déléguer le préfet, monsieur Bernard Maltais, et le directeur général, monsieur Pierre Girard, à l'assemblée des MRC, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochains à l'Hôtel Plaza Québec.

**10-11-11**      **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 DE LA MRC**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'adopter les prévisions budgétaires 2011 de la MRC de Charlevoix-Est au montant de 9 159 474 \$ telles que présentées et déposées par le directeur général, monsieur Pierre Girard.

**10-11-12**      **RÈGLEMENT NUMÉRO 194-02-10, AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION**

Avis de motion est donné par le maire de Notre-Dame-des-Monts, monsieur Jean-Claude Simard, qu'à une prochaine séance de ce conseil sera déposé un règlement modifiant le règlement numéro 194-02-10 afin de fixer une nouvelle heure d'ouverture des séances ordinaires du conseil des maires de la MRC.

10-11-13

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 10-06-09 RELATIVE À L'OCTROI D'UN MONTANT POUR L'ACQUISITION D'UN TERRAIN À SAGARD**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 10-06-09 relative à l'octroi au Comité des loisirs de Sagard d'une somme de 2 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc de jeux adjacent au centre des loisirs, dont 1 500 \$ servant à l'acheter ledit terrain et 500 \$ servant à payer les frais de notaire et d'arpenteur;

**CONSIDÉRANT QUE** la somme de 500 \$ servant à payer les frais de notaire et d'arpenteur a servi à payer les frais de notaire seulement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de payer les frais d'arpenteur à monsieur Sylvain-Marc Bélanger, pour une somme de 500 \$, à même le poste « divers » du budget du TNO.

10-11-14

**PARTICIPATION FINANCIÈRE À UN PROJET DE LA ZEC LAC-AU-SABLE**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, d'octroyer une aide financière de 10 000 \$ à la ZEC Lac-au-Sable relativement à la mise en place d'une « Yourte » au lac à l'Est au coût de 50 000 \$. Il est également résolu de financer cette contribution dans le poste autre aide financière des prévisions budgétaires 2010 du TNO de Charlevoix-Est.

10-11-15

**MANDAT À M<sup>e</sup> PIERRE BELLAVANCE POUR PROCÉDER À LA MISE EN INFRACTION**

Il est proposé par Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'octroyer un mandat à M<sup>e</sup> Pierre Bellavance pour procéder à la mise en infraction pour une personne ne s'acquittant pas de son paiement pour les droits d'occupation sur les campings sur terre publique du TNO dans le secteur de la ZEC Lac au Sable.

10-11-16

**MANDAT POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR REFAIRE LE SITE INTERNET DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** l'actuel site Internet ne répond plus aux besoins de notre organisation;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre à jour l'information de plus en plus fréquente;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'accepter le devis proposé et d'inviter les firmes suivantes à déposer des offres de services :

- AXE Création;
- Infocom;
- CACI;
- Louise Paquin;
- Matthieu Lajoie.

10-11-17

**MANDAT À MADAME FRANCE LAVOIE, DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, AFIN DE REPRÉSENTER LA MRC**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de mandater madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, afin de représenter la MRC dans le procès opposant cette dernière au camping Falaise sur mer.

10-11-18

**SENTIER TRANSCANADIEN**

**CONSIDÉRANT QUE** sur le territoire de la MRC on retrouve une portion du Sentier transcanadien et du Sentier national;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreux investissements ont été consentis pour réaliser ce tronçon notamment en appliquant des sommes issues du programme de mise en valeur de la forêt;

**CONSIDÉRANT QUE** ce sentier représente un moteur de développement et de diversification des activités touristiques;

**CONSIDÉRANT QUE** les droits de passage de ce sentier sont présentement au nom de « Sentiers de la Capitale », et que cet organisme n'a pas comme mandat de gérer les tronçons, mais plutôt de les développer;

**CONSIDÉRANT QUE** certains travaux de mise à niveau restent à compléter avant de développer son utilisation;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLD a à son emploi un ingénieur forestier qui est déjà impliqué dans la gestion du tronçon en question;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, (sous réserve d'obtenir une évaluation des travaux restants à compléter).de demander au CLD de la MRC de Charlevoix-Est de poursuivre son implication pour le développement et la gestion du réseau en collaboration avec la Société des Sentiers de la Capitale et favoriser l'émergence d'un gestionnaire.

c. c. Société des sentiers de la Capitale

M. Guy Néron, directeur général du CLD de la MRC de Charlevoix-Est

10-11-19

**CORPORATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU PAYSAGE CULTUREL DE CHARLEVOIX**

**CONSIDÉRANT** la création de la Corporation de protection et de mise en valeur du paysage culturel de Charlevoix en décembre 2001 qui a pour membres : la MRC et le CLD de Charlevoix, la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix (RMBC) et la MRC et le CLD de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT QUE** la mission de la corporation consiste à obtenir la désignation de « paysage culturel » de l'UNESCO pour ainsi s'inscrire sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO;

**CONSIDÉRANT QUE** la corporation n'a pas défini de territoire précis quant à l'obtention du titre;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association touristique de Charlevoix (ATRC) n'est pas membre de cette corporation bien qu'elle en assume le secrétariat et les frais d'enregistrement auprès du registre des entreprises;

**CONSIDÉRANT** la démission de monsieur Réjean Labrie à titre de président de la corporation;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la dernière réunion de la corporation tenue le 19 novembre 2010 le représentant de la RMBC nous a mentionné que le soutien de la corporation n'est pas dans les priorités de son organisme;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de cette même réunion, la représentante de l'ATRC nous demandait de nous prononcer sur l'avenir de la corporation avant le 15 décembre 2010, date limite pour le paiement de la cotisation auprès du registre des entreprises;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC et le CLD de Charlevoix nous ont informés qu'ils se retiraient de la corporation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de ne pas renouveler notre adhésion comme membre de la Corporation de protection et de mise en valeur du paysage culturel de Charlevoix tout en ne renonçant pas à l'objectif que s'était donné la Corporation.

c. c. MRC de Charlevoix  
CLD de la MRC de Charlevoix  
CLD de la MRC de Charlevoix-Est  
Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix  
Tourisme Charlevoix

**10-11-20**

**ABOLITION DU POSTE D'OPÉRATEUR DES STATIONS DE TRAITEMENT  
AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

**CONSIDÉRANT** l'offre d'emploi d'opérateur au Lieu d'enfouissement technique du printemps 2009;

**CONSIDÉRANT** l'embauche par la résolution numéro 09-05-48 de madame Diane Harvey a titre d'opérateur au Lieu d'enfouissement technique;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est a réalisé que les besoins au Lieu d'enfouissement technique ne nécessitent pas un poste à temps plein d'opérateur du Lieu d'enfouissement technique;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu pour la MRC de Charlevoix-Est d'abolir le poste d'opérateur au Lieu d'enfouissement technique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement :

- d'abolir le poste d'opérateur au Lieu d'enfouissement technique;
- de mettre à pied madame Diane Harvey le 31 décembre 2010 à 17 h.

c. c. Madame Diane Harvey  
Syndicat des travailleurs(euses) de la MRC de Charlevoix-Est

**10-11-21**

**APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SABLE POUR LE RECOUVREMENT JOURNALIER DES DÉCHETS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat avec Aurel Harvey & Fils pour la fourniture de sable pour le recouvrement journalier des déchets au lieu d'enfouissement technique vient à échéance le 31 décembre 2010;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de procéder à un appel d'offres public via l'Hebdo Charlevoisien enr. pour la fourniture de sable pour le recouvrement journalier des déchets au Lieu d'enfouissement technique pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011.

**10-11-22**

**FERMETURE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE LE 24 DÉCEMBRE 2010.**

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a pas de collecte résidentielle des déchets le 24 décembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achalandage au Lieu d'enfouissement technique le 24 décembre est minime.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de fermer le Lieu d'enfouissement technique la journée du 24 décembre 2010.

10-11-23

**FORMATION DE SAUVETAGE DANS LES ESPACES CLOS POUR LES  
POMPIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC opère un Lieu d'enfouissement technique qui comporte plusieurs espaces clos;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés de la MRC ont une formation pour le travail en espaces clos, mais pas de formation pour le sauvetage dans les espaces clos;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de former un groupe de pompiers pour le sauvetage dans les espaces clos au coût approximatif de 5 000 \$.

Il est également résolu que cette dépense soit payée conjointement à même le budget 2011 de la gestion des matières résiduelles au poste consultants-LET et par les services d'incendie des municipalités participantes.

10-11-24

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 10-10-13**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de fermeture finale de la phase 1 du lieu d'enfouissement technique (LET) n'ont pas été réalisés entièrement;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes nécessaires pour terminer les travaux sont déjà prévues au budget 2011;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'abroger la résolution 10-10-13 ayant pour titre « *Création d'une réserve financière au budget des opérations du LET pour l'année 2011* ».

10-11-25

**AÉROPORT DE CHARLEVOIX : CHARLEVOIX AVIATION**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, d'autoriser Charlevoix aviation à utiliser l'adresse de l'Aéroport, soit le 400, chemin Sainte-Madeleine, bureau 100 à Saint-Irénée G0T 1V0, et permettre l'utilisation d'un local vacant pour leur première saison d'opération débutant le 1<sup>er</sup> mai 2011 jusqu'au 31 octobre 2011.

c. c. Monsieur Sylvain Gauthier

10-11-26

**APPUI DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST AU CENTRE FEMMES AUX PLURIELLES**

**CONSIDÉRANT** le projet en conciliation travail-vie personnelle du Centre Femmes aux Plurielles qui vise à sensibiliser les entreprises à l'importance d'offrir de bonnes conditions de travail en matière d'harmonisation des différentes sphères de la vie quotidienne et à les accompagner lors de la démarche d'élaboration d'une politique officielle;

**CONSIDÉRANT** l'aide financière accordée par le ministère de la Famille pour la réalisation du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet du Centre Femmes aux Plurielles doit prendre fin en décembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre Femmes aux Plurielles souhaite le prolongement du projet jusqu'en mai 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est complémentaire au projet de laboratoire rural mené actuellement par la MRC et qui concerne lui aussi la conciliation travail-vie personnelle;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, d'appuyer le Centre Femmes aux Plurielles dans ses démarches auprès du ministère de la Famille pour que soit prolongé jusqu'en mai 2011 son projet en conciliation travail-vie personnelle.

c. c. Mme Claudia Villeneuve, agente de projet et conseillère en ressources humaines, Centre Femmes aux Plurielles

10-11-27

**MODIFICATION DU TITRE DU POSTE D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**CONSIDÉRANT** le titre actuel du poste d'agente de développement social;

**CONSIDÉRANT QUE** ce poste a été créé à la suite de l'obtention par la MRC d'une aide financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour la réalisation d'un projet de laboratoire rural portant sur la conciliation travail-vie personnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le titre actuel du poste ne reflète pas la nature même du poste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de changer le titre du poste d'agente de développement social pour le titre d'agente de développement en conciliation travail-vie personnelle.

c. c. M. Jean-Arthur Dufour, président, Syndicat des employés de la MRC  
Mme Marie-Ève Gagnon, agente de développement en conciliation travail-vie personnelle

10-11-28

**DÉPÔT DE LA CANDIDATURE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR LA TENUE DU COLLOQUE DU CARREFOUR ACTION MUNICIPAL ET FAMILLE DE 2012 OU DE 2013**

**CONSIDÉRANT** l'appel de candidatures du Carrefour action municipale et famille (CAMF) afin de trouver une municipalité ou une MRC hôte pour la tenue de ses 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> colloques à la fin des mois de mai 2012 et mai 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est est membre du CAMF;

**CONSIDÉRANT QUE** 15 régions ont été visitées au cours des 22 dernières années;

**CONSIDÉRANT QUE** la diversité des régions est une préoccupation majeure pour le CAMF;

**CONSIDÉRANT** les retombées directes et indirectes d'un tel événement pour la région;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC et le CAMF sont actuellement partenaires, depuis un an et pour les quatre prochaines années, dans la réalisation d'un projet d'envergure, soit la réalisation d'un laboratoire rural sur la conciliation travail et vie personnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le colloque du CAMF, s'il se tenait sur le territoire de la MRC, constituerait une excellente vitrine pour le projet de laboratoire rural et la diffusion dans l'ensemble des MRC du Québec des travaux en cours;

**CONSIDÉRANT QUE** l'existence, sur le territoire de la MRC, des infrastructures nécessaires la tenue de ce colloque et à l'accueil de ses participants;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour l'organisation du colloque sont estimés à 7 000 \$ et pourront être financés par le budget du laboratoire rural.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de signifier au Carrefour action municipale et famille l'intérêt de la MRC de Charlevoix-Est à présenter sa candidature pour la tenue d'un des colloques annuels du Carrefour action municipale et famille, soit celui de 2012 ou celui de 2013, sur son territoire.

Il est également résolu de désigner la directrice générale adjointe de la MRC, madame Caroline Dion, à titre de responsable de ce dossier pour la MRC.

c. c. Mme Suzanne Roy, présidente, Carrefour action municipale et famille

10-11-29

**LOTS INTRAMUNICIPAUX : TRAVAUX DE RÉNOVATIONS INTÉRIEURES AU BÂTIMENT PRINCIPAL DES PALISSADES, OCTROI D'UN CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres lancé par la MRC pour la réalisation de travaux de rénovations intérieures au bâtiment principal des Palissades;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'ouverture publique des soumissions reçues, qui sont les suivants :

- Construction J.D. inc. entrepreneur général : 49 160,45 \$ incluant les taxes
- Construction François Belley inc. : 41 823,57 \$ incluant les taxes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'octroyer le contrat de rénovations intérieures du bâtiment principal des Palissades au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction François Belley inc. pour une somme de 41 823,57 \$ incluant les taxes, prise à même le surplus accumulé du budget des lots intramunicipaux au 31 décembre 2009.

c. c. M. Benoît Côté, vérificateur-comptable

**10-11-30**

**LOTS INTRAMUNICIPAUX : OCTROI DE TROIS DROITS DE PASSAGE**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, d'octroyer les droits de passage suivants en territoire public intramunicipal, et ce, conditionnellement à l'accord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à la suite de la consultation des communautés autochtones concernées :

- À la municipalité de Baie-Sainte-Catherine pour construire et entretenir un sentier pédestre, lot 5-p, rang II, canton de Saguenay;
- À M. Guylain Tremblay, pour construire et entretenir un sentier de VTT, lots 125 à 128, cadastre de la paroisse de Saint-Siméon;
- À Saumon Rivière-Malbaie, pour construire et entretenir un sentier pédestre, lot 454-p, cadastre de la paroisse de La Malbaie.

c. c. Mme Brigitte Boulianne, municipalité de Baie-Sainte-Catherine  
M. Guylain Tremblay  
Mme Lucie Forgues, Saumon Rivière-Malbaie

**10-11-31**

**NOMINATION À LA TABLE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de nommer monsieur Stéphane Charest à titre de représentant de la MRC au sein de la Table sur la gestion intégrée des ressources et du territoire.

10-11-32

**MRC ROBERT-CLICHE, DEMANDE DE RÉSOLUTION D'APPUI, UPA VS FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du conflit qui l'oppose à la Financière agricole du Québec, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a lancé le mot d'ordre à ses producteurs d'empêcher l'accès aux terres agricoles pour les véhicules récréatifs, dont les motoneiges;

**CONSIDÉRANT QUE** l'UPA avait agi de la même façon en 2005-2006 dans le cadre d'une tactique qui avait mené au remplacement du programme de remboursement de taxes aux agriculteurs par le programme de crédit de taxes foncières agricoles;

**CONSIDÉRANT QUE** les moyens prônés par l'UPA vont affecter un secteur important de notre industrie touristique hivernale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de dénoncer le geste posé par l'UPA afin de démontrer notre mécontentement face à une tactique pénalisante pour l'économie de notre MRC.

c. c. UPA  
Manoir Richelieu  
Tourisme Charlevoix  
CLD de la MRC de Charlevoix-Est  
Hebdo Charlevoisien enr.  
CIHO

10-11-33

**REHAUSSEMENT PARASISMIQUE DE L'HÔPITAL DE LA MALBAIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le rehaussement parasismique de l'Hôpital de La Malbaie nécessite des investissements d'au moins 10 millions de dollars;

**CONSIDÉRANT QUE** cet investissement n'améliore d'aucune manière la prestation des soins de santé;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment actuel de l'hôpital est exigü et peu fonctionnel et qu'il limite la prestation de services supplémentaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de réclamer auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Yves Bolduc :

- **QU'**on n'investisse pas dans le rehaussement parasismique de l'Hôpital de La Malbaie;
- **QU'**on donne une nouvelle vocation à l'édifice actuel;
- **QUE** tous les services existants soient maintenus dans un nouvel édifice.

c. c. Mme Pauline Marois, députée de Charlevoix

M. Dominique Tremblay, président de la Conférence des préfets de la Capitale-Nationale

M. Michel Fontaine, président-directeur général, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

M. Guy Thibodeau, directeur des services professionnels, CSSS de Charlevoix

**10-11-34**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 20 h 45, sur proposition de madame Lise Lapointe, la séance est ajournée au 2 décembre à 8 h 30.

---

Bernard Maltais  
Préfet

---

Pierre Girard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

**PROCÈS-VERBAL** de l'ajournement de la séance ordinaire du mois de novembre 2010 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix Est, tenue le deuxième jour de décembre deux mille dix (02/12/10) à 8 h 30, à la salle du conseil de la MRC, sise au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

**Sont présents :**

M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
M. Raynald Godin, représentant de Saint-Aimé-des-Lacs  
Mme Lise Lapointe, mairesse de La Malbaie  
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts  
M. Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon

---

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Bernard Maltais, préfet et maire de Saint-Aimé-des-Lacs.

Monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et du bâtiment, et madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, assistent également à la séance.

**10-11-35**

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2010**

Le maire de Saint-Irénée, monsieur Pierre Boudreault, propose la réouverture de la séance ordinaire du mois de novembre 2010 à 8 h 30.

**10-11-36**      **IMPRIMER ET DISTRIBUER À L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE LA NOUVELLE CHARTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DE RECYC-QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, d'imprimer et distribuer à l'ensemble des usagers de la collecte sélective la nouvelle charte des matières recyclables de Recyc-Québec.

**10-11-37**      **POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE, MANDAT À M<sup>e</sup> PIERRE BELLAVANCE POUR LA RÉDACTION (1 000 \$)**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de procéder à la rédaction de la politique de gestion contractuelle pour un montant forfaitaire de 1 000 \$.

c. c. Me Pierre Bellavance

**10-11-38**      **OPÉRATION NEZ ROUGE**

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, de prêter les véhicules de la MRC pour la durée d'Opération Nez rouge afin qu'ils servent de véhicules de raccompagnement.

**10-11-39**      **CIHO-FM, PROPOSITIONS POUR VŒUX DES FÊTES 2010-2011**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'accepter la proposition numéro 4 de CIHO (Noël et Jour de l'An) pour la diffusion des vœux des fêtes 2010-2011 de la MRC de Charlevoix-Est, pour une somme de 290 \$ plus taxes.

**10-11-40**      **APPEL D'OFFRES POUR UN NOUVEAU PHOTOCOPIEUR**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de lancer un appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs dont l'entreprise est située sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

10-11-41

**RÉPARATION DU PHOTOCOPIEUR**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de procéder au paiement de la facture d'Équipement GMM pour une somme de 700 \$ plus taxes sur la facture initiale de 1468,75 \$ plus taxes telle que négocié pour la réparation du photocopieur.

10-11-42

**OUVERTURE DE LA PÊCHE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation Le Saumon de la rivière Malbaie (CSRM), travaille depuis 1992 à la restauration de la population de saumon de la rivière Malbaie, son maintien et sa mise en valeur et assume en totalité les frais et risques liés à la gestion et au développement de cette ressource (incluant l'opération de la passe migratoire);

**CONSIDÉRANT QUE** la CSRM est la seule corporation qui gère la pêche au saumon sur la rivière Malbaie (dans le secteur aval - embouchure jusqu'au barrage de Clermont) et a développé les connaissances et expertise requis;

**CONSIDÉRANT QU'**un plan de gestion et de mise en valeur a été élaboré au début des années 90 dans le cadre du Plan de développement économique du saumon (PDES) et que celui-ci prévoyait une expansion de la pêche au saumon dans le secteur amont (barrage de Clermont au barrage des Érables) afin de permettre la mise en valeur et la conservation adéquate de la population de saumon;

**CONSIDÉRANT QUE** les exigences requises par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'ouverture de l'Exploitation de la pêche au saumon dans le secteur amont dans sa lettre du 16 avril 2009 sont rencontrées;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite des interventions de la CSRM, la pêche à la mouche seulement sera imposée sur toute la longueur du tronçon de la rivière accessible au saumon (embouchure jusqu'au barrage des érables);

**CONSIDÉRANT QUE** dans un contexte de gestion adéquate et de protection, il est de mise qu'une seule corporation gère la pêche au saumon sur le tronçon embouchure-barrage des Érables;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré des négociations en cours avec la ZEC des Martres et la SÉPAQ afin de s'assurer d'une gestion adéquate et unique, il est possible d'ouvrir à la pêche au saumon le secteur amont selon certaines modalités;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Ressources naturelles et de la Faune peut modifier les périodes de fermeture, les contingents ou les limites de taille ou de poids du poisson applicables à la pêche sportive fixés pour une zone par le réseau des pourvoiries du Québec (RPQ) de façon que la modification soit applicable à toute la zone ou à une partie de celle-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** la région a investi plus de 7 millions de dollars au cours des 18 dernières années via le soutien de la CSRSM et qu'il n'est pas justifiable de reporter plus longuement le début de l'exploitation de la pêche au saumon;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement que la MRC de Charlevoix-Est demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'ouvrir pour la saison 2011 la pêche à la mouche du saumon dans le secteur en amont du barrage de Clermont et que la gestion de cette activité soit confiée à la Corporation Le Saumon de la rivière Malbaie inc.

c. c. Madame Lucie Forgues, Saumon de la rivière Malbaie  
Madame Nathalie Normandeau, ministre, ministère des  
Ressources naturelles et de la Faune  
Monsieur Serge Simard, ministre délégué, ministère des  
Ressources naturelles et de la Faune  
Madame Pauline Marois, députée de Charlevoix-Côte-de-  
Beaupré

**10-11-43**

### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 10 h 15, sur proposition de monsieur Sylvain Tremblay, la séance est ajournée au 13 décembre à 8 h 30.

---

Bernard Maltais  
Préfet

---

Pierre Girard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

**PROCÈS-VERBAL** de l'ajournement de la séance ordinaire du mois de novembre 2010 du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix Est, tenue le treizième jour de décembre deux mille dix (13/12/10) à 8 h 55, à la salle du conseil de la MRC, sise au 172, boulevard Notre-Dame, à Clermont.

**Sont présents :**

M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
M. Raynald Godin, représentant de Saint-Aimé-des-Lacs  
Mme Lise Lapointe, mairesse de La Malbaie  
M. Jean-Claude Simard, maire de Notre-Dame-des-Monts  
M. Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon

**Est absent :**

M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine

---

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Bernard Maltais, préfet et maire de Saint-Aimé-des-Lacs.

Monsieur Pierre Girard, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Caroline Dion, directrice générale adjointe et directrice du département de la sécurité publique, du greffe et du développement régional, monsieur Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et du bâtiment, et madame France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire, assistent également à la séance.

**10-11-44**

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2010**

La mairesse de La Malbaie, madame Lise Lapointe, propose la réouverture de la séance ordinaire du mois de novembre 2010 à 8 h 55.

10-11-45

**POSITION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST SUR LE REDÉPLOIEMENT  
DES SERVICES DE SANTÉ DANS CHARLEVOIX**

**CONSIDÉRANT QUE** les maires de la MRC de Charlevoix-Est ont analysé les quatre hypothèses de redéploiement des soins de santé dans Charlevoix, déposées par le comité tripartite;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les Charlevoisiens doivent avoir accès à des soins de proximité et à un médecin de famille et au maximum de services spécialisés sur le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les principes qui guident la réflexion des élus de Charlevoix-Est sont la meilleure gestion des ressources humaines et matérielles par la rationalisation et l'optimisation des services;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités de Charlevoix-Est contribuent financièrement au rehaussement du bloc opératoire de concert avec la Fondation de l'hôpital de La Malbaie;

**CONSIDÉRANT QUE** la région a investi de façon importante dans la dotation d'équipements spécialisés;

**CONSIDÉRANT QUE** seule l'implantation d'un nouvel hôpital territorial satisfait à ces principes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'accès à un hôpital territorial doit se faire dans un délai de temps semblable pour tous les résidents de Charlevoix;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de proposer une nouvelle hypothèse quant au redéploiement des soins de santé dans Charlevoix, soit **Le regroupement de tous les services hospitaliers dans une nouvelle installation, située au centre géographique et démographique de Charlevoix** telle qu'établie dans le document *Grille d'analyse – des hypothèses présentée par la MRC de Charlevoix-Est* déposée au comité tripartite à la réunion du 17 décembre 2010.

- c. c. Monsieur Yves Bolduc, ministre, ministère de la Santé et des Services sociaux  
Madame Pauline Marois, députée de Charlevoix  
Monsieur Michel Fontaine, président-directeur général, Agence de la santé et des services sociaux  
Madame Diane Truchon-Mailloux, présidente, CSSS de Charlevoix  
Monsieur Guy Thibodeau, directeur, CSSS de Charlevoix

**10-11-46**

**ACHAT DE DEUX PAGES DANS L'HEBDO POUR PUBLICISER LA POSITION DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST SUR LE REDÉPLOIEMENT DES SERVICES DE SANTÉ DANS CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault et résolu unanimement, de faire l'achat de deux pages dans l'Hebdo Charlevoisien pour publiciser la position de la MRC de Charlevoix-Est sur le redéploiement des services de santé dans Charlevoix, au coût de 2 673 \$ plus taxes.

*Le maire de Saint-Irénée, monsieur Pierre Boudreault, quitte la séance à 9 h 25.*

**10-11-47**

**FOURNITURE DE MATÉRIEL DE RECOUVREMENT POUR LE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST : OCTROI DU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat actuel de fourniture de matériel de recouvrement pour le lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRC de Charlevoix-Est se termine le 31 décembre 2010;

**CONSIDÉRANT** les résultats suivants de l'ouverture de l'appel d'offres pour fourniture de matériel de recouvrement pour le LET du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Fernand Harvey & Fils inc.	4,97 \$ taxes incluses/ la tonne métrique
Déneigement Clément Néron	6,18 \$ taxes incluses/ la tonne métrique
Aurel Harvey & Fils inc.	3,70 \$ taxes incluses/ la tonne métrique
Jocelyn Harvey & Fils inc.	3,87 \$ taxes incluses/ la tonne métrique
Simon Thivierge & Fils inc.	5,95 \$ taxes incluses/ la tonne métrique

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'octroyer le contrat de fourniture de matériel de recouvrement pour le LET du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Aurel Harvey & Fils inc.

c. c. Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils inc.

**10-11-48**

**FERMETURE DU LET LE 31 DÉCEMBRE DÈS QUE L'ENFOUISSEMENT DU DERNIER CHARGEMENT EST COMPLÉTÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** l'achalandage au LET le 31 décembre se limite aux camions de collecte des déchets;

**CONSIDÉRANT QUE** le dernier camion de collecte des déchets devrait entrer au LET avant l'heure de fermeture régulière, soit 17 h;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de permettre aux employés de fermer le LET lorsque le dernier camion de collecte de déchets quittera le site, et ce, sans traitement salarial.

c. c. Syndicat de la MRC de Charlevoix-Est

**10-11-49**

**TAXATION DU TNO : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Tremblay qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement relatif à la taxation du TNO.

10-11-50

**NÉGOCIATION SYNDICALE : ENTENTE DE PRINCIPE**

**CONSIDÉRANT** l'échéance de la convention collective au 18 juillet 2010;

**CONSIDÉRANT** ce processus de négociation entrepris à l'automne dernier entre les représentants syndicaux et patronaux;

**CONSIDÉRANT** l'entente de principe intervenue entre les parties;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du syndicat à entériner cette entente le 8 décembre dernier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, d'entériner l'entente de principe visant le renouvellement de la convention collective pour les cinq (5) prochaines années, soit jusqu'au 18 juillet 2015.

c. c. Syndicat de la MRC de Charlevoix-Est

10-11-51

**ACQUISITION DE MATÉRIEL EN GÉOMATIQUE ET EN INFORMATIQUE : OCTROI DU CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à des investissements pour les services de la géomatique et de l'informatique;

**CONSIDÉRANT** les résultats suivants de l'ouverture de l'appel d'offres pour l'acquisition de matériel en géomatique et en informatique :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Services Info-Comm	16 437,99 \$ taxes incluses
MJS inc.	17 637,10 \$ taxes incluses

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Gagnon et résolu unanimement, d'octroyer le contrat d'acquisition de matériel en géomatique et en informatique au plus bas soumissionnaire conforme, soit Info Comm.

c. c. Monsieur Mathieu Girard, MJS inc.  
Monsieur Jacques Ouellet, Info Comm

10-11-52

**INSONORISATION DES BUREAUX (3)**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Simard et résolu unanimement, de réaliser les travaux pour l'insonorisation des bureaux de monsieur Bernard Maltais, de Caroline Dion et de France Lavoie au coût de 833,02 \$ taxes incluses par Construction François Belley inc.

10-11-53

**FORMATION SUR LES PROGRAMMES D'ADAPTATION DE DOMICILE : DÉLÉGATION DE MONSIEUR ANDRÉ TREMBLAY ET MADAME CATHERINE GIRARD**

Il est proposé par monsieur Raynald Godin et résolu unanimement, de déléguer et d'inscrire monsieur André Tremblay et madame Catherine Girard à la formation sur les programmes d'adaptation de domicile.

10-11-54

**FORMATION-ATELIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP DES CADRES : INSCRIPTION DES CADRES**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, d'inscrire les quatre cadres, soit messieurs Pierre Girard et Michel Boulianne, et mesdames Caroline Dion et France Lavoie, à la « Formation-atelier pour le développement du leadership des cadres » le 2 février prochain au coût de 320 \$ pour les quatre.

10-11-55

**ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR : MANDAT À MJS INC. POUR DES SERVICES DE CONSULTATION**

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay et résolu unanimement, de mandater monsieur Mathieu Girard, de MJS inc., au coût de 500 \$ pour des services de consultation, afin de procéder à l'élaboration d'un devis et de formuler une recommandation pour l'achat d'un photocopieur.

**10-11-56**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Lise Lapointe et résolu unanimement, de procéder à la levée de la séance à 9 h 55.

---

Bernard Maltais  
Préfet

---

Pierre Girard  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier